



Ecole *Libération* de Grenoble : une victoire sans précédent grâce à l'unité des parents et des enseignants, qui n'ont pas lâché après le CTSD

Lors du Comité Technique carte scolaire du 4 septembre, les effectifs pour cette école primaire sont communiqués : **du côté maternelle, la moyenne est de 28,33.**

Le SNUDI FO, à qui les collègues de l'école avaient confié leur dossier, appuie et défend la demande des enseignants et parents qui ont fait signer une pétition pour l'obtention d'une quatrième classe côté maternelle, l'école Libération étant une école primaire avec une seule direction.

La DASEN indique ne pas avoir les mêmes chiffres, affirmant que la moyenne sur le groupe scolaire reste faible et que des moyens supplémentaires sont mis : présence d'une TR pour suppléer au PDQMC supprimé, un demi-poste E et un demi-poste G.

Les parents décident de bloquer l'école le vendredi 4 au matin pour signifier leur colère. La police est envoyée sur les lieux, l'IEN confirme la décision de la DASEN et déclare que compte-tenu de la faible moyenne, en comptabilisant les effectifs élémentaire et maternelle ensemble, il n'y aura pas d'ouverture de classe !

Les parents sont furieux car leur école est laissée à l'abandon. Une maman indique que l'an dernier, un enseignant absent n'a pas été remplacé pendant un mois. Très souvent, les remplacements sont assurés tardivement, parfois pas.

Le maire a assuré avoir interpellé la DASEN pour un classement en REP. Le directeur, en arrêt depuis le 7 septembre, n'est pas remplacé - aucune enseignante ne souhaite prendre la direction d'école.

Les parents demandent à nouveau à être reçus, ce qui est fait par l'inspectrice de circonscription le 7 septembre. L'inspectrice confirme que la classe ne sera pas ouverte sur la maternelle car l'école est déjà bien dotée en moyens.

Que faire ?

Le SNUDI FO s'est rendu à plusieurs reprises dans l'école pour aider les collègues. Il a aussi rencontré les parents, à la fois désespérés et légitimement très en colère.

Les parents invitent à une assemblée générale le mardi 22 septembre les enseignants, les organisations syndicales et les représentants de la mairie. Une quarantaine de participants désirent une audience ensemble à la DASEN pour exposer les motifs de leur demande. Le SNUDI-FO est présent, ainsi que le syndicat SUD des territoriaux pour les ATSEM.

Le SNUDI FO informe la DASEN qu'il sera présent lors de l'audience et envoie également un message aux autres organisations syndicales d'enseignants pour les soutenir dans l'unité.

N'ayant aucune réponse trois jours plus tard, **les parents décident** de se rendre à la DSDEN le 1^{er} octobre, afin d'être reçus avec les enseignants, les syndicats d'enseignants et de territoriaux et l' élu responsable des affaires scolaires de Grenoble qu'ils ont sollicité.

Puis ils se rendent à la Mairie pour faire connaître leur démarche et rappeler qu'ils comptent sur le soutien de la mairie qui avait déclaré « nous sommes attentifs à cette école et travaillons avec la DSDEN. »

Le lundi 28 septembre, l'IEN adjointe à la DASEN se rend dans l'école en indiquant qu'elle souhaite rencontrer les enseignants et qu'elle compte sur l'un d'eux pour assurer la direction.

Le SNUDI FO confirme aux collègues qu'aucun texte ne peut obliger un enseignant à assurer une direction d'école. Le syndicat rappelle que les enseignants ont le droit de se joindre à la délégation qui sera reçue à la DSDEN le jeudi 1^{er} octobre, contrairement à ce que leur a indiqué l'IEN adjointe.

Mardi 29 au soir, les enseignantes apprennent qu'elles seront toutes remplacées le jeudi 1^{er} octobre pour travailler ensemble avec l'IEN adjointe et l'inspectrice de circonscription.

De son côté, la DASEN répond recevoir une délégation de quatre parents uniquement. Ces derniers renvoient une réponse en indiquant que l'assemblée générale avait décidé une délégation commune parents, enseignants, syndicats et élu. C'est une délégation unitaire qui doit être reçue.

Jeudi 1^{er} octobre, les enseignantes ne sont pas autorisées par la hiérarchie à se rendre à la DSDEN... Mais les parents sont reçus à 17h avec un représentant du SNUDI-FO et un autre de SUD territoriaux

La délégation, après plus d'une heure d'échanges, ressort avec la totalité des revendications satisfaites, et même plus ! Qu'on en juge :

- **Une classe est ouverte en maternelle**
- **Une seconde classe est ouverte en élémentaire**
- **Un quart de décharge de direction supplémentaire est accordé**
- **Un TR volontaire pour assurer la direction est recherché**

L'IEN adjointe à la DASEN a affirmé que la DASEN ne connaissait pas les chiffres de l'école et ne mesurait pas les besoins !

Le **SNUDI FO** a donc rappelé qu'il serait temps que la DASEN fasse confiance aux directeurs et aux organisations syndicales qui fournissent les effectifs des écoles, qui bien souvent ne correspondent pas au logiciel ONDE, celui-ci ne prenant pas en compte des inscriptions après certaines dates.

Les parents ont rappelé que cela faisait dix ans qu'ils interpellaient la DSDEN et la mairie, considérant que l'école de leurs enfants était délaissée depuis toutes ces années.

C'est bien l'unité entre parents, enseignants, ATSEM, avec leurs syndicats, qui a permis la prise en considération des revendications des enseignants et des parents de l'école Libération. Après la classe de maternelle arrachée à l'école maternelle Pont de Vence de Saint-Egrève, voici encore la preuve qu'il est possible de mener avec succès le combat pour les classes supplémentaires, même si le CTSD s'est déjà tenu.